

À votre service

• Téléphone : 02 99 37 42 71

Horaires d'ouverture de la Mairie

- Lundi, mercredi 8h30 - 12h
- Mardi, jeudi, vendredi 8h30 - 12h et 14h - 17h
- Samedi 9h - 12h

• Site internet de la commune : www.nouvoitou.fr

Chaque samedi

- Permanence de Monsieur le Maire de 10h à 12h sur rendez-vous
- Permanences des adjoints de 10h à 12h
- Samedi 2 avril : N. DELSAUX (Enfance et Jeunesse) et AM. SELLIER (Affaires sociales)
- Samedi 9 avril : D. COPPIN (Finances) et C. FABIEN (Culture et Vie associative)
- Samedi 16 avril : S. LENFANT (Urbanisme et Environnement) et P. LEBORGNE (Voirie et Infrastructures)
- Samedi 23 avril : N. DELSAUX (Enfance et Jeunesse) et AM. SELLIER (Affaires sociales)

Instructeur au service Droits des Sols de Rennes Métropole

- Permanence de Madame TOUTIN le mercredi 13 avril de 9h à 12h
Prendre rendez-vous au préalable. Tél. : 02 99 37 42 71

Architecte conseil

- Permanence de Monsieur FRESNEAU le mercredi 13 avril de 9h à 12h
Prendre rendez-vous au préalable. Tél. : 02 99 37 42 71

Agent de prévention et de médiation - Tél. : 02 99 37 42 71

- Jeudi 9h - 11h45

Educateur sportif - Tél. : 02 99 37 65 15 ou 06 16 68 21 45

Maison des Jeunes - Place Menault - Tél. : 02 99 37 62 69 / 06 09 42 17 60

Cyberespace - Rue de Châteaugiron - Accès libre - Tél. : 02 99 37 60 78 cyberespace@nouvoitou.fr

- Mercredi 14h - 18h
- Jeudi 17h - 19h
- Vendredi 18h - 21h
- Samedi 10h - 12h et 13h30 - 17h

Ecole publique "Le Chêne Centenaire" - Tél. : 02 99 37 42 70

- Directrice : Madame Laurence DANDIN

Ecole Privée "Saint-Martin" - Tél. : 02 99 37 40 76

- Directrice : Madame Marie-Laure HERTZ

ALSH - Espace Enfance - Rue du Chêne Centenaire - Tél. : 02 99 37 67 86 / 06 23 81 10 13

Restaurant Scolaire - Rue de Domloup - Tél. : 02 99 37 43 47

Action Sociale

- CCAS de Nouvoitou - Tél. : 02 99 37 42 71 - ccas@nouvoitou.fr
- Mardi, jeudi et vendredi de 8h30 à 12h et de 14h à 17h
- Assistante sociale du C.D.A.S. - Tél. : 02 23 45 50 50 - Prendre rendez-vous au préalable

Point Accueil Emploi (PAE)

- Permanences à la Mairie de Nouvoitou. Tous les lundis du mois - Prendre rendez-vous au préalable auprès de Mme BLANDIN - Tél. : 02 99 62 99 00 ou 06 81 49 47 01

Médiathèque - Rue de Domloup - Tél. : 02 99 37 84 71 - mediatheque@nouvoitou.fr

- Mardi : 16h-18h30 - Mercredi : 10h30-12h et 14h-18h - Vendredi : 16h-18h30
Samedi : 10 h-12 h et 14h-16h30

Animatrice Culture et Vie Associative - Tél. : 02 99 37 65 18

Agenda

Avril 2011

- **Vendredi 1**
- Espace jeux de 9h à 11h30 - Nouboutchou - Salle des Familles
- **Samedi 2**
- Marché - Place Haute - De 8h à 13h
- **Dimanche 3**
- Tournoi de foot - APE
- **Vendredi 8**
- Espace jeux de 9h à 11h30 - Nouboutchou - Salle des Familles
- **Samedi 9**
- Marché - Place Haute - De 8h à 13h
- **Dimanche 10**
Sortie Moto - JSN Moto Loisirs
- **Mardi 12**
- Printemps du SUET à 19h30 - Ecole de musique et de danse Le Suet - Salle Le Bocage
- **Vendredi 15**
- Espace jeux de 9h à 11h30 - Nouboutchou - Salle des Familles
- **Samedi 16**
- Marché - Place Haute - De 8h à 13h
- **Lundi 18**
- Conseil Municipal à 20h30 - Mairie
- **Mardi 19**
- Printemps du SUET à 20h - Ecole de musique et de danse Le Suet - Salle Le Bocage
- **Samedi 23**
- Marché - Place Haute - De 8h à 13h
- **Dimanche 24**
Sortie Moto - JSN Moto Loisirs
- **Dimanche 24 et Lundi 25**
Fête de Pâques : chasse à l'œuf, courses cyclistes, repas, braderie
- **Mardi 26**
- Repas cantonal des aînés ruraux - Club des Bons Amis - Salle Le Bocage
- **Samedi 30**
- Marché - Place Haute - De 8h à 13h

L'écho des Moulins

Le magazine mensuel de Nouvoitou

n° 25
Avril 2011

Budget 2011
Présentation

Fête de Pâques
Programme

Marché
Un nouveau départ





Laïcité : entre ignorance et désinformation

Il me semblait que le principe de laïcité était au moins dans notre pays un acquis définitif ; mais force est de constater que rien n'est durablement acquis. Les avancées sociales, les conquêtes des générations qui nous ont précédés, n'ont de valeur qu'après avoir été obtenues, elles suscitent encore à chacun la force et l'envie de combattre pour en assurer leur défense et leur rayonnement.

La laïcité est l'éthique basée sur la liberté absolue de conscience, c'est l'âme de tout humaniste.

Notre pays depuis la révolution française et plus encore depuis la III^{ème} République, celle de Jules Ferry, présente une identité exemplaire dans ce domaine que nous retrouvons dans nos institutions, dans notre réglementation, et dans nos mentalités.

La laïcité est la clé de voûte de notre édifice républicain.

Ouvrir un débat sur l'identité religieuse de notre Pays ne peut être à l'ordre du jour, il s'agit d'une faute sans précédent. Notre pays est en crise, les français souffrent, la misère étend progressivement son ombre. Les français ont besoin d'espoir, réveiller les sources de la division, cibler telle ou telle communauté, telle ou telle culture et ceci surtout à des fins électoralistes est indigne.

Pour ma part, l'identité nationale semble une notion désuète ; ce qui importe c'est l'identité culturelle faite de diversité, nourrie de tolérance et dont la laïcité en est la valeur fondatrice.

C'est par le respect de l'autre, de ses convictions, de ses croyances que doit se construire une nouvelle société, une société basée sur la justice, l'équité et la solidarité. Un vent de liberté souffle sur le monde, qu'attendons-nous pour agir, pour soutenir ces peuples trop longtemps opprimés ; qu'attendons-nous pour défier au nom de la laïcité toute intolérance et toute forme d'intégrisme ?

Face à la division, aux faux débats et à la diversion ; répondons par la solidarité des idées pour donner à notre pays un avenir digne de nos aînés.

Jean-Marc Legagneur,
Maire.

Sommaire

Repas des aînés
Samedi 12 mars



◆ Vie Municipale

DOSSIER : Budget 2011 - présentation générale	P. 3
A chaque enfant un arbre	P. 6
Un nouveau départ pour le marché	P. 6
Le CCAS à la braderie de Pâques	P. 6
Retour sur l'aménagement rue Jean Langlois	P. 7

◆ Informations Communales

Porte ouverte à l'école publique	P. 7
Vente directe à la ferme	P. 7
Portrait de... Marie-Jeanne Gougeon	P. 8
A consommer sans modération	P. 8
L'animation aux vacances de Pâques	P. 9

◆ Vie Associative

Fête de Pâques... Au programme	P. 9
Nouboutchou ce mois-ci	P. 10
Vie Libre	P. 10
Bientôt les Classes I	P. 10

◆ Informations intercommunales

Rennes Métropole : Carte intercommunale	P. 10
Musique & Danse : Le printemps du SUET	P. 11
Section Alcool Assistance La Croix d'Or	P. 11

◆ À votre service

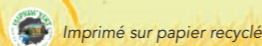
P. 12

◆ Agenda d'avril

P. 12

L'écho des Moulins

n° 25 - Mensuel - Avril 2011



Directeur de la Publication
Jean-Marc LEGAGNEUR

Chargée de Communication
Sandrine QUÉMÉNER

ISNN en cours

Conception/Réalisation graphique
ARCOM Search - Rennes © 2011

Dépôt des articles :

Vos articles sont à fournir **avant le 5 avril 2011** pour une parution dans le prochain Echo des Moulins. Ils peuvent être envoyés par mail à : echodesmoulins@nouvoitou.fr

Budget 2011 Présentation générale

Le budget 2011 s'inscrit dans la politique définie par l'équipe municipale depuis avril 2008 et régulièrement actualisée :

- Répondre aux attentes de la population
- Anticiper les besoins de la commune nécessités par l'accroissement démographique programmé
- Développer l'axe social et poursuivre l'apport des moyens nécessaires au fonctionnement scolaire
- Poursuivre la mise en conformité des bâtiments communaux et la sécurité des axes routiers
- Répondre aux exigences de la Convention des Maires (réduction des dépenses d'énergie)
- Anticiper le départ en retraite de certains agents
- Développer les compétences des services municipaux
- Poursuivre le plan d'économie mis en place depuis le début du mandat

Les économies réalisées depuis avril 2008 portent leurs fruits. Les gains obtenus nous permettent aujourd'hui de stabiliser le budget de fonctionnement (+2,3% par rapport au budget 2010) malgré un accroissement important des dépenses liées à l'énergie et à l'alimentation (restauration scolaire et ALSH effectuée en régie) et tout en maintenant une application rigoureuse de notre programme. Pour autant, par rapport à 2008, c'est plus de 55 000 € de réduction des dotations de l'Etat et du Département qui viennent affecter notre équilibre budgétaire.

Il est donc nécessaire cette année, pour maintenir les services à la population et financer nos investissements, d'augmenter les recettes liées à la fiscalité locale. A cet effet, il est utile de rappeler que ces augmentations se décomposent en 2 termes : les bases fixées par l'Etat et les taux décidés par le Conseil municipal. Dès lors, une fois les bases notifiées, il conviendra que le Conseil municipal puisse adapter l'augmentation des taux afin d'assurer l'équilibre budgétaire.

Rappelons à cet effet que ni la taxe foncière sur le bâti, ni la taxe foncière sur le non bâti n'ont fait l'objet d'une décision d'augmentation par le Conseil municipal depuis 2008 et qu'en 2009, seule l'augmentation de la taxe d'habitation a été appliquée (+2,5 %), sachant que cette décision a été associée à une baisse de la taxe d'assainissement de 10%.

L'impact du désengagement de l'Etat et du Département sur les équilibres financiers des communes est désormais bien réel. Il s'agit de la mise en œuvre de la politique de l'Etat conformément au programme du candidat élu. Nous sommes devant une orientation stratégique validée démocratiquement et donc respectable.

Les conséquences sont désormais pour les collectivités de jongler entre la réduction du service aux habitants et l'augmentation des impôts, sachant que les économies ont leurs limites.



Les projets déjà engagés et les nouveaux projets 2011

Le programme dans le domaine du fonctionnement

Pour 2010 le programme était le suivant :

- Intégration d'une fonction Ressources Humaines et de management des personnels scolaire, restauration, Accueil de Loisirs Sans Hébergement, Cyberespace...
- Embauche de 2 CAE (Contrat d'Accompagnement dans l'Emploi) : emplois non définitifs : un poste pour la bibliothèque et un poste pour la restauration
- La municipalisation de l'ALSH
- Réduction des coûts sur 2010, poursuite du programme :
 - Ensemble des actions pour la réduction des dépenses d'énergie sous la responsabilité municipale (cadre Convention des Maires)
 - Poursuite de la renégociation des contrats avec les prestataires externes
 - Plan de progrès interne : continuité

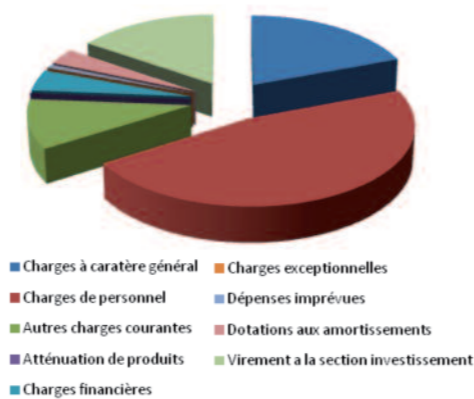
Ce programme a été accompli dans sa totalité avec des résultats positifs pour l'ensemble des points (notamment pour l'Accueil de Loisirs Sans Hébergement). Et une déception, puisque contrairement à ses engagements, l'Etat s'est désengagé de son obligation contractuel de financement de nos 2 contrats aidés (CAE), nous contraignant à arrêter notre collaboration.

Pour 2011, le programme reste dans la continuité de 2010 avec en particulier, sur le plan du fonctionnement :

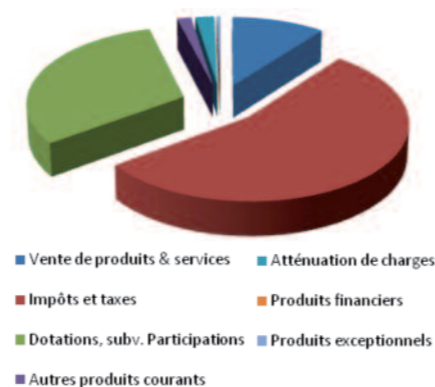
- Restructuration pour un meilleur service du pôle culturel (cyberespace, médiathèque...)
- Poursuite de l'intégration du bio à la restauration scolaire
- Mise en place des actions pour la réduction des dépenses d'énergie
- Développement du service scolaire
- Elargissement et renforcement de la politique culturelle
- Poursuite du renforcement de l'action sociale

Le Budget de FONCTIONNEMENT 2011 (sous forme comptable)

article	DÉPENSES	Réalisé 2010	Budget 2011
011	Charges à caractère général	44 7516,82 €	452 640,00 €
012	Charges de personnel	1083 333,13 €	1 098 400,00 €
65	Autres charges courantes	239 604,50 €	238 990,00 €
014	Atténuation de produits	398,00 €	200,00 €
66	Charges financières	77 215,72 €	103 300,00 €
67	Charges exceptionnelles	897,83 €	600,00 €
022	Dépenses imprévues	0,00 €	15 000,00 €
042	Dotations aux amortissements	73 480,42 €	76 850,00 €
23	Virement a la section investissement Excédent dégagé	345 354,46 €	362 000,00 €
	Total général	2 267 800,88 €	2 347 980,00 €



article	RECETTES	Réalisé 2010	Budget 2011
070	Vente de produits & services	203 868,60 €	232 040,00 €
73	Impôts et taxes	1 140 951,00 €	1 209 694,00 €
74	Dotations, subv. Participations	684 562,96 €	689 450,00 €
75	Autres produits courants	43 348,90 €	35 000,00 €
013	Atténuation de charges	74 699,29 €	46 700,00 €
76	Produits financiers	6,35 €	0,00 €
77	Produits exceptionnels	13 808,45 €	8 000,00 €
	sous-total	2 161 245,55 €	2 220 884,00 €
	Résultat de fonctionnement reporté	106 555,33 €	127 096,00 €
	Total général	2 267 800,88 €	2 347 980,00 €



Le programme dans le domaine de l'investissement

Rappelons les orientations validées par les élus : Redynamiser le bourg par la centralisation des activités économiques, culturelles, paramédicales sur l'axe Rue de Domloup - Place de l'Eglise et Rue de l'Abbaye - sécuriser les villages. Anticiper la croissance de la population (ZAC, rue de Vern...) par la création de services nécessaires.

Le Budget 2011 est dans la continuité du programme 2010 soit :

Axe commerce

- Réhabilitation de l'ancienne bibliothèque avec la création d'un restaurant et de logements : le coût sera totalement supporté par le futur propriétaire Aiguillon Constructions.
- Acquisition du local commercial, place de l'église, pour l'implantation d'une supérette par la commune pour 190 000 € ht déduction faite de la subvention FISAC. L'objectif est la réalisation d'un emprunt dont le remboursement sera couvert par les loyers (réflexion sur une revente possible).

Axe social

Maison des jeunes actifs : création de logements adaptés pour les jeunes actifs de la commune avec mise à disposition d'un espace jeunes - réalisation des voiries et des réseaux ainsi que deux places de stationnement par la municipalité -

30 000 € ht, l'investissement et la gestion locative étant totalement financés par le promoteur (Archipel Habitat) - démarrage mai 2011.

Axe médical et paramédical

Lancement des travaux pour la maison paramédicale (Démarrage octobre 2011).

La location ou la vente permettra un équilibre des dépenses par les recettes pour les parties dédiées aux activités de soins.

Axe environnemental

- Poursuite du travail sur les chemins.
- Fleurissement du bourg.
- Développement des déplacements doux.

Axe voirie

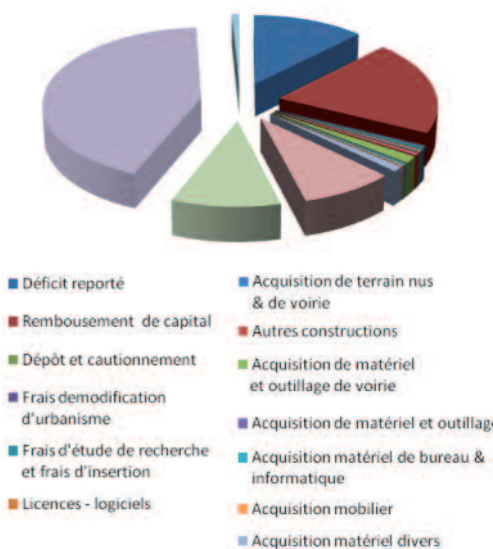
Rénovation de la rue Jean Langlois pour un montant de 560 000 € ht (démarrage mai 2011) ainsi que la réfection d'autres voiries (rurales et urbaines) pour 58 100 € ht.

Axe sportif

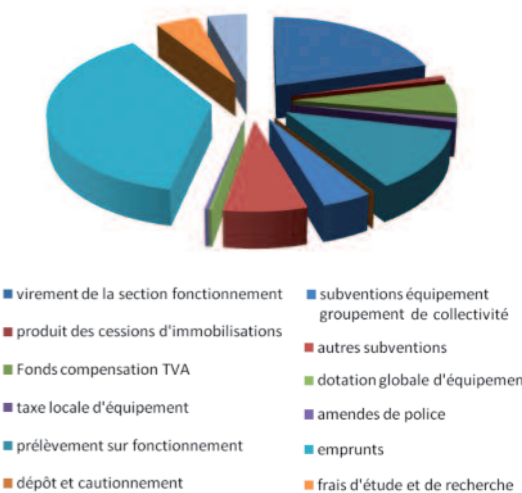
- Engagement du programme Parc des sports : piste d'athlétisme (125 000 € ht).
- Rénovation de la salle des sports (toiture, marquage au sol, remise en état des sanitaires et des douches...) pour 33 000 € ht.

Le Budget d'INVESTISSEMENT 2010 (sous forme comptable)

article	DÉPENSES	
001	Déficit reporté	219 016,00 €
1641	Remboursement de capital	350 000,00 €
165	Dépôt et cautionnement	556,00 €
202	Frais de modification d'urbanisme	3 000,00 €
203	Frais d'étude de recherche et frais d'insertion	9 282,00 €
205	Licences - logiciels	5 286,00 €
2112	Acquisition de terrain nus & de voirie	4 000,00 €
2138	Autres constructions	9 104,00 €
21578	Acquisition de matériel et outillage de voirie	24 678,00 €
2158	Acquisition de matériel et outillage	700,00 €
2183	Acquisition matériel de bureau & informatique	5 741,00 €
2184	Acquisition mobilier	2 500,00 €
2188	Acquisition matériel divers	19 314,00 €
2312	Immobilisations en cours - terrain	156 120,00 €
2313	constructions et amélioration bâtiment	179 137,00 €
2315	Travaux voies et réseaux	757 466,00 €
020	Dépenses imprévues	14 400,00 €
	Total	1 760 300,00 €



article	RECETTES	
021	Virement de la section fonctionnement	362 000,00 €
024	Produit des cessions d'immobilisations	16 900,00 €
10222	Fonds compensation TVA	108 000,00 €
10223	Taxe locale d'équipement	15 600,00 €
1068	Prélèvement sur fonctionnement	218 257,00 €
1322	Dépôt et cautionnement	556,00 €
1323	Subventions équipement groupement de collectivité	77 265,00 €
1325	Autres subventions	130 000,00 €
1328	Dotations globales d'équipement	4 260,00 €
1341	Amendes de police	5 350,00 €
1641	Emprunts	662 762,00 €
203	Frais d'étude et de recherche	82 500,00 €
028	Amortissement des immobilisations	76 850,00 €
	Total	1 760 300,00 €



Le budget investissement est équilibré par un emprunt de 663 000 €

Il est confirmé que ce programme permet à la commune de se doter d'actifs et d'investissements (patrimoine) à rémunération ou revendables.

Comme chaque année, l'établissement du budget primitif représente un travail complexe et minutieux.

La politique locale est la responsabilité des élus, certes dans un cadre de partenariat avec l'Agglomération et nos amis élus des communes voisines. Notre Agenda 21 nous permet d'élargir encore notre capacité d'analyse et de proposition ; ce qui valorise l'action municipale.

Pour autant, si grâce au Sénat, la réforme des collectivités a été largement amendée, permettant de maintenir le Maire et les élus au centre de la décision locale, rien n'est définitivement gagné. Nous devons rester vigilants car ce que la loi n'a pu imposer peut très bien se produire par l'asphyxie financière des collectivités.

Cette année encore, nous tenons à remercier les élus et les services communaux pour l'excellent travail réalisé pour le montage du budget.

Jean-Marc Legagneur, Maire
Danielle Coppin, Adjointe aux Finances

A chaque enfant Un arbre



S'il fallait compter tous les arbres plantés depuis que l'opération « Un enfant, un arbre » existe à Nouvoitou, le chiffre dépasserait les 5 000 arbres et arbustes ! En effet, depuis 1991, le rendez-vous est donné aux familles qui ont eu un enfant.

Ce samedi 26 février, les enfants, nés de mars 2009 à décembre 2010, sont venus avec leurs parents, tous équipés de bottes, de pelles et de bonne volonté pour participer, avec la complicité des élus municipaux, à la plantation de 50 arbres.

Après avoir pris place autour de la salle des sports, puis en passant par la Zone d'Activités des Loges au square du Douaire, les arbres ont élu domicile cette fois-ci à l'espace « Le Bocage », près des anciennes lagunes, lieu désormais baptisé « Les Bosquets de l'Yaigne ». Le choix des essences est confié à Michel Chedemail, le responsable des espaces verts : « selon la nature du sol les espèces changent. Cette année, ce sont des chênes de la région qui ont été plantés ».

Après avoir remonté leurs manches, les mains pleines de terre et l'arbre planté, élus, parents et enfants se sont retrouvés autour du verre de l'amitié. Monsieur le Maire confie que : « cette opération nous tient à cœur tant les symboles qu'elle représente sont d'actualité. Cette action permet aux enfants de renouer le lien avec la nature, de participer en tant que futurs citoyens à la qualité de vie et de l'environnement. ».

Un moment sympathique qui permettra à ces 13 familles d'avoir une trace symbolique de la naissance de leur enfants.

Stéphane Lenfant, Adjoint au Maire

Un nouveau départ pour le marché

Le marché hebdomadaire de Nouvoitou, organisé jusqu'ici tous les vendredis après-midi sur la place Haute, montre quelques signes d'essoufflement illustrés par la baisse de la fréquentation des commerçants ambulants. Il convient donc aujourd'hui d'apporter de nouvelles propositions pour redynamiser et pérenniser ce service.

Les échanges avec les commerçants nous ont conduits à proposer la tenue du marché hebdomadaire le **samedi matin** sur la place Haute et ce dès le 19 mars. Si dès à présent, deux commerçants ambulants (boucher et primeur) se sont engagés, notre recherche active conduira certainement à de nouvelles installations.

Parallèlement, les deux commerçants actuels (pizzeria et charcuterie) ont souhaité maintenir leur présence le vendredi soir. Au terme de la construction des nouveaux équipements commerciaux de la place de l'église, c'est donc une offre élargie et regroupée qui sera proposée aux nouvoitouciens.

Pour tout renseignement sur le marché hebdomadaire, vous pouvez prendre contact auprès de Bertrand Colibert à la Mairie au 02 99 37 42 71. « Nous comptons donc sur vous tous pour venir faire la connaissance de ces commerçants et goûter leurs produits ! Le marché le samedi, pensez-y ! ».

Danielle Coppin, Adjointe au Maire.

Le CCAS à la braderie de Pâques

Toujours aussi motivés, les membres du CCAS préparent leur projet de stand pour la braderie de Nouvoitou le weekend de Pâques, les 23 et 24 avril. Ils sollicitent de nouveau votre générosité pour des dons matériels tels que des jouets, Cd, Dvd, livres... (pas de vêtements) en bon état, destinés à être vendus.

Le CCAS souhaite continuer à maintenir au mieux son soutien aux familles, aux personnes en difficultés en travaillant pour la construction de nouveaux dispositifs tout en conservant ceux déjà en place.

Pour tout renseignement, prendre contact auprès de Sylvie Nicol au 02 99 37 65 12. Les membres du bureau vous remercient vivement de votre geste de solidarité.

Les membres du CCAS

Retour sur l'aménagement Rue Jean Langlois



Samedi 19 février, les riverains de la rue Jean Langlois étaient invités à participer à la présentation du projet de rénovation de la voie.

« Il s'agit d'une première réunion qui présente le projet municipal, précise Monsieur le Maire. La réflexion d'aujourd'hui consiste à recueillir les avis et, dans la mesure du possible, à apporter des améliorations au dossier. »

A cette occasion, Stéphan Hummel, responsable du service technique, s'est attaché à présenter les aspects techniques du projet. Ces travaux comprendront :

- l'effacement d'une large part de la ligne haute tension aérienne qui surplombe encore des quartiers résidentiels de l'agglomération,
- la création d'une infrastructure susceptible de permettre le déploiement d'un réseau de fibres optiques à l'avenir et quelques travaux de réhabilitation de nos réseaux d'eaux usées et d'eaux pluviales.

Dans ce cadre, des aménagements de type chicane et plateaux surélevés, visant à limiter la vitesse des véhicules sur cet axe inscrit en zone 30, de même que des aménagements de mise en accessibilité pour les personnes handicapées feront partie intégrante des réalisations sur le terrain.

« C'est une première pour la commune, la maîtrise d'œuvre a été entièrement réalisée en interne et non par des prestataires externes. Il s'agit d'une économie d'environ 40 000 € TTC pour la commune ».

Ce projet s'est ainsi enrichi des échanges et s'inscrit dans une démarche participative soutenue par les élus depuis le début du mandat.

Un second rendez-vous se tiendra en Mairie le **samedi 11 avril à 11h** pour informer les riverains de la date du début des travaux et pour présenter le plan de circulation qui sera mis en place pendant cette période.

Philippe Leborgne, Adjoint au Maire

Porte ouverte à l'école publique



L'école du Chêne Centenaire vous ouvre ses portes **vendredi 8 avril de 16h30 à 19h**.

Au programme : visite des classes de maternelle et rencontre avec les enseignants et la directrice.

Pour les inscriptions de septembre 2011, merci de vous munir du livret de famille et du carnet de santé de l'enfant. Les familles souhaitant scolariser leurs enfants en novembre 2011 ou janvier 2012 doivent également penser à les inscrire dès maintenant. Pour toute information, vous pouvez contacter l'école au 02 99 37 42 70.

Laurence Dandin,
Directrice de l'école publique du Chêne Centenaire

Vente directe à la ferme



A l'heure où chacun d'entre nous est à la recherche d'authenticité, de vérité, de repère, d'économie, je vous propose une expérience nouvelle à Nouvoitou, un retour aux sources. La vente directe, auprès des particuliers, de produits de la ferme et plus particulièrement de la viande : veau de lait élevé au lait de vache et viande bovine.

Mais pourquoi ne pas élargir à d'autres productions ? Vos propositions seront les bienvenues.

Je vous propose de trouver ou de retrouver un coin de verdure, un état d'esprit et d'amener chez vous un peu d'hospitalité et de bon sens paysan. Je vous invite donc dès à présent à me contacter pour vos commandes ou vos suggestions.

COLLEUX Fabrice - GAEC de la Roncinais
La Roncinais 35410 NOUVOITOU - Tel. : 06 98 43 69 51

Portrait de...

Marie-Jeanne Gougeon, artiste peintre



Elle a des goûts très éclectiques et la liste des peintres qu'elle aime est longue à vous lire. Disons qu'elle aime à découvrir les peintres contemporains dans des styles et des techniques différents.

Marie-Jeanne aime particulièrement la peinture hollandaise et plus précisément la nature morte également appelée en anglais « still life ». Rien d'étonnant à cela lorsque l'on sait avec quelle précision et minutie fait preuve notre artiste qui excelle dans la technique du glacis « *Tout cela donne un meilleur rendu avec les couches successives* ». Si vous aussi vous aimez les natures mortes, Marie-Jeanne vous conseille de visiter le site de Joss Van de Ven, son maître en la matière.

Ce portrait ne serait pas complet si nous omettions de vous dire que Marie-Jeanne Gougeon est une femme de défis et qu'à ce titre, elle nous réserve de belles surprises.

Vous pourrez découvrir les œuvres picturales de Marie-Jeanne tout au long du mois d'avril dans le hall de la Mairie. Afin d'échanger ensemble sur la qualité de ses tableaux, nous vous convions au vernissage **vendredi 15 avril 2011 à 19 h en Mairie**.

Force est de constater que Nouvoitou regorge d'artistes aux talents picturaux, alors si vous aussi vous vous exprimez à travers un talent artistique : peinture, arts créatifs, poésie... N'hésitez pas à vous faire connaître.

Sandrine Quémener et Carmen Gautier

Notre commune serait-elle source d'inspiration ? Allez savoir...

Une fois encore nous avons le plaisir de vous présenter un portrait de « peintre » de Nouvoitou : Marie-Jeanne Gougeon.

Marie-Jeanne a une passion pour le dessin et la peinture depuis son enfance. C'est après avoir cessé son activité professionnelle de contrôleur de gestion informatique, et son mandat d'élue locale (conseillère municipale de 1989 à 2001), que Marie-Jeanne se remet, pour son plus grand plaisir à son hobby.

C'est parce que la technique de la peinture à l'huile l'impressionne qu'elle décide de se lancer : « *Peindre à l'huile, faire des mélanges...* ». Pour parfaire la technique, elle bénéficie de l'enseignement de Michel Gautier en fréquentant Prétexte, l'atelier de peinture à Domloup.

Curieuse, Marie-Jeanne s'essaie à de multiples techniques de peinture : gouache, aquarelle, peinture au couteau. Il lui arrive aussi de peindre sur différents supports tels que le bois ou le métal « *C'est très variable, j'observe beaucoup... Je m'imprègne des lieux, des objets qui me plaisent... L'idée se met à plat sur un croquis... Tout cela se fait vraiment en plusieurs étapes* ».

Quelle que soit la technique du moment, notre peintre participe à de nombreux ateliers ayant pour objectif de perfectionner son art auprès de peintres qui aiment à enseigner et partager leur passion. C'est ainsi qu'elle apprend l'aquarelle auprès de Gérard Bastien.

A consommer sans modération

A compter du **7 avril**, l'entreprise EARL Rousse vend tous les jeudis de 17h à 18h30 des tomates (grappes, cerises, cocktails) à l'exploitation « La Landelle aux Ménards » (route de Saint-Armel).



Pour toute information, vous pouvez contacter Lydie Rousse au 02 99 37 25 21 ou au 06 80 01 67 46.

L'animation

Aux Vacances de Pâques



Au programme « Enfance »

Viens participer au concours de dessins sur le thème de « Mon Arbre », ouvert aux 3-10 ans. Le jury se réunira **mercredi 6 avril** pour annoncer le nom des gagnants. Tous les dessins seront exposés à la Mairie et à la Médiathèque.

Mercredi 6

- pour les 3/6 ans : atelier « Brico Jeu » : fabrication d'un « Mémo Nature »
- pour les 7/10 ans : atelier « Brico » : création d'un livre de recettes et atelier « Sports » : parcours et défis sportifs

Mercredi 13

- pour les 3/6 ans : atelier « Jardinage » : petites plantations et décoration de pots
- pour les 7/10 ans : atelier « Brico Récup' » : fabrication d'une tirelire et atelier « Sports » : Tournoi multi ballons

Mercredi 20

- pour les 3/6 ans : Grand Jeu de Piste
- pour les 7/10 ans : atelier « Brico » : fabrication d'un parcours de billes et atelier « Déco » : balade et peinture

Les inscriptions « Jeunesse »

Les inscriptions pour les vacances de printemps auront lieu : Au bureau de l'animation Jeunesse, en mairie : **mardi 19 avril** de 15h à 17h30 et **vendredi 22 avril** de 15h à 17h. Au local Jeune : **mercredi 20 avril** de 14h à 17h30 et **vendredi 22 avril**, de 17h15 à 19h15.

Les programmes d'activités des vacances seront disponibles, à partir du 5 avril, à la Mairie, à l'accueil de Loisirs ou sur www.nouvoitou.fr

Pour tous renseignements, n'hésitez pas à contacter : Emilie pour l'animation Enfance au 02 99 37 67 86 (à l'accueil de loisirs) ou au 02 99 37 65 15 (en mairie) ou par e-mail : animationenfance@nouvoitou.fr Stéphanie pour l'animation Jeunesse au 02 99 37 65 15 (en mairie) ou au 06 09 42 17 60 ou par e-mail : animationjeunesse@nouvoitou.fr

Fête de Pâques

Au programme...

Dimanche 24 avril

11h30 : Chasse à l'œuf se déroulant à proximité de la médiathèque et la salle « Le Tilleul ». Les enfants de 4 à 8 ans devront être accompagnés de leurs parents, nous les acceptons jusqu'à 12 ans. Tous les participants seront récompensés.

13h15 : Courses cyclistes passcyclisme 9 tours = 64 km

15h30 : Courses cycliste Senior 2-3 Junior et PC 14 Tours = 98 Km. Un message de sécurité : ne pas laisser de véhicules stationnés sur l'itinéraire des courses. Ne pas circuler en sens inverse des coureurs.

À partir de 19h30 : Repas à la salle « Le Tilleul » (participation de 13 €, boisson comprise). Au menu : Apéritif, Salade de Calamars, Jarret de Porc - Frites, Tarte normande. Réservation auprès de M. Morvan au 02 99 37 52 45 ou comitedesfetesnouvoitou@sfr.fr

Lundi 25 avril

Braderie et vide grenier de 8h à 18h. Emplacement au prix de 1,50 € le mètre linéaire. Le déballage est autorisé à partir 6h. Ouvert à tous. Attention à ne pas laisser votre véhicule stationné dans le centre bourg, route de Châteaugiron !

Tout le weekend, petits et grands pourront profiter de la fête foraine ainsi que des diverses attractions. Il vous sera également proposé : buvette, sandwiches, galettes saucisses frites et crêpes.

Je tiens à remercier toute l'équipe de bénévoles, toutes ces personnes qui donnent de leur temps et qui permettent de maintenir des fêtes locales qui donnent l'occasion de se rencontrer et de passer des bonnes journées.

Michel Morvan, Président du Comité des Fêtes.



Nouboutchou Ce mois-ci...



L'espace jeux sera ouvert tous les vendredis et Isabelle, notre nouvelle éducatrice de jeunes enfants nous propose :
1^{er} avril : décoration d'un poisson d'avril avec des gommettes.
8 avril : parcours de motricité.
15 avril : réalisation d'un panier de pâques.
22 avril : réalisation d'un panier de pâques et chasse aux œufs.

Vous avez la possibilité de vous inscrire lors d'une séance ou en contactant Amélie Lavillard, secrétaire de l'association, au 02 99 57 83 65.

L'équipe de « Nouboutchou ».

Vie Libre

Le lundi 18 avril 2011 de 20h30 à 21h30
au logis des Cordeliers.



Bientôt...

Les Classes 1

Après les classes 0, c'est au tour des classes 1 de se réunir !

Toutes les personnes concernées par les classes 1 sont invitées à se joindre à nous **vendredi 15 avril à 20 heures, salle des associations** (au-dessus de la mairie) afin que nous définissions ensemble le programme de la journée des classes 1 qui aura lieu le samedi 5 novembre.

Le bureau des Classes 1

Rennes Métropole Carte intercommunale

Les 37 maires de Rennes Métropole parlent d'une seule voix

C'est une première dans l'histoire de l'agglomération rennaise : les 37 maires des communes qui la composent ont décidé, toutes tendances politiques confondues, de signer une déclaration commune intitulée « Pour le renforcement des intercommunalités en Ille-et-Vilaine ».

Ce texte entend peser sur le débat local autour des projets de redécoupage de la carte intercommunale. Rappelons que la récente loi de réforme des collectivités territoriales prévoit que de nouveaux périmètres des intercommunalités doivent être adoptés, sous l'autorité du préfet, à l'horizon de juin 2013.

Quelle que soit, par ailleurs, leur opinion sur le texte législatif, les 37 maires de Rennes Métropole considèrent que c'est « une opportunité à saisir » pour réfléchir « sans esprit partisan » aux enjeux globaux du territoire et de ses habitants. « L'Ille-et-Vilaine - comme l'ensemble de la Bretagne - a su anticiper et organiser une solidarité territoriale, poursuit le texte, et nous avons la conviction qu'une nouvelle étape est nécessaire ».

Ne pas grossir à tout prix

Les maires de Rennes Métropole, jugent « indispensables » à la fois l'élargissement de la communauté d'agglomération rennaise, notamment pour répondre aux défis qui s'imposent à une capitale régionale, mais aussi le renforcement de toutes les intercommunalités du département.

Rejetant toute idée de « faire du nombre » ou de « grossir à tout prix », les élus métropolitains souhaitent avant tout que les futurs découpages prennent en compte la réalité des territoires et des bassins de vie « tout en renforçant la solidarité, notamment financière, et la vie démocratique ».

Le texte met aussi en avant la volonté « d'améliorer le fonctionnement démocratique de nos organes de coopération » pour mettre en place une « gouvernance ouverte et respectueuse des diversités de territoire et d'opinions ».

Parce qu'ils espèrent « un nouvel élan pour le territoire », les maires de l'agglomération rennaise souhaitent que la réflexion lancée au plan départemental privilégie « une vision prospective dépassant des intérêts de court terme ». Et de conclure : « Nous sommes disponibles pour accueillir, nous ouvrir et nous élargir, persuadés que l'on peut conjuguer pragmatisme et réalisme avec ambition et volontarisme ».

Musique & Danse

Le printemps du SUET



Samedi 9 avril - Chantepie - Hallouvy - 18h

« Identité » Guitares

Un moment musical coloré et chaleureux autour des musiques traditionnelles du monde, cocktail de notes brésiliennes, cubaines, celtiques, tziganes, africaines... (en collaboration avec les écoles de musique « Musicole » de Guichen et « Rive-Sud » de Bruz)

Mardi 12 avril - Nouvoitou - Le Bocage - 19h30

Autour du thème « Les 4 éléments »... Créations danse et musiques actuelles

(avec la participation d'élèves danseuses du CRR de Rennes)

Mercredi 13 avril - Corps Nuds - Maison des Jeunes - 20h

Musiques Cubaines

La Musique Latine revient à Corps-Nuds... Du jazz latin avec l'Harmonie et la session cubaine, des standards du swing avec l'ensemble jazz « Cisum »

Vendredi 15 avril - Vern sur Seiche - Ecole Noël du Faïl - 20h

Soirée « Des croches, des Mots »

Quatre « petites formes » créées autour des mots et des sons (en partenariat avec les médiathèques de Brécé, Châteaugiron, Corps-Nuds et Vern/Seiche)

Samedi 16 avril - Vern sur Seiche - La Chalotais - 18h

Jeunes Ensembles

La rencontre de 3 ensembles singuliers : musiques actuelles, cordes et vents

Mardi 19 avril - Nouvoitou - Le Bocage - 20h

Avec la participation des « Ateliers », Formation Musicale 1^{ères} années

Un moment original, voyage poétique et musical guidé par les humeurs de l'eau, du feu, de l'air et de la terre. Quatre éléments où se mêleront petits et grands ensemble, œuvres du répertoire, créations et musiques improvisées...

Mercredi 20 avril - Chantepie - Maison pour Tous - 18h

De la musique cubaine, des cordes et des vents

Vendredi 22 avril - Saint-Armel - Gymnase - 18h30

Des cordes et des voix... Guitares, musiques actuelles et chorales

Entrée Libre.

Renseignements : Conservatoire à Rayonnement Intercommunal de Musique et de Danse du SUET au 13 bis rue des Landes 35135 Chantepie

Tél. : 02 99 41 46 77 ou par e-mail : emd.suet@wanadoo.fr



Section Alcool Assistance La Croix d'Or

"Permanence d'informations ouverte à toutes les personnes ayant des difficultés avec l'alcool. Aide et écoute sont les maîtres mots de l'association."

Les permanences de la Section Alcool Assistance la Croix d'Or de Chartres de Bretagne se dérouleront au Centre Culturel Pôle Sud, rue Antoine Chatel, salle Camille Claudel les **vendredis 8 et 22 avril 2011 de 20h à 22h.**

Contacts : 02 99 92 89 58 ou 06 76 59 87 08
ou 06 33 37 44 00.